

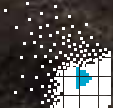


[www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu)

N°32 MARS 2021  
**BEAUVECHAIN**  
**BULLETIN COMMUNAL**  
**D'INFORMATION TRIMESTRIEL**



| BEAUVECHAIN  
| HAMME-MILLE  
| L'ECLUSE  
| NODEBAIS  
| TOURINNES-LA-GROSSE



# SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b> .....	<b>2</b>
<b>VIE POLITIQUE</b> .....	<b>3</b>
Conseil communal.....	3
CPAS.....	4
<b>VIVRE À BEAUVECHAIN</b> .....	<b>5-7</b>
Centenaire.....	5
Etat civil .....	5
Nouveau guichet en ligne.....	5
Du neuf dans les ALE.....	6
Le savoir-faire local, c'est l'idéal !.....	6
Votre inspectrice de quartier de Beauvechain.....	7
<b>ENVIRONNEMENT &amp; MOBILITE</b> .....	<b>8-10</b>
Petite voirie vicinale .....	8
La nature ne veut pas de vos déchets !.....	8
Stérilisation des chats errants.....	9
Pose et modifications de dispositifs de lutte contre la vitesse .....	9
Les 10 commandements du cycliste .....	10
<b>ENSEIGNEMENT</b> .....	<b>11</b>
Immersion anglaise.....	11
L'école de Tourinnes a la main verte.....	11
<b>ENFANCE</b> .....	<b>12</b>
Accueil de vacances à Beauvechain.....	12
<b>JEUNESSE</b> .....	<b>12</b>
Urban stage .....	12
Ca bouge dans notre commune.....	13
Calendrier jeunesse .....	13
Délibère-toi .....	13
<b>LE COIN DES AÎNÉS</b> .....	<b>13</b>
Seniors : il faut bouger !.....	13
<b>MÉMOIRE &amp; PATRIMOINES</b> .....	<b>14-15</b>
La chapelle Gosin à Nodebais.....	14
L'inventaire du petit patrimoine populaire de Beauvechain.....	14
Dévoiler l'identité de nos noms de rue..	15
<b>AGENDA</b> .....	<b>16</b>

# EDITORIAL

## Chers Beauvechinois, chères Beauvechinoises,

Un an après le début de la crise sanitaire, nous commençons à apercevoir la lumière au bout du tunnel.

La vaccination nous donne l'espoir de reprendre nos vies d'avant. La vie culturelle, la vie économique, les voyages, ... mais surtout notre vie sociale qui nous manque tant !

Cet espoir a pu renaître grâce à vos efforts, votre civisme et au bon sens de chacun, ainsi qu'aux mesures communales mises en place. Je tiens donc à vous remercier et à vous faire part de ma fierté de gérer une commune si responsable et solidaire. Je souhaite également remercier tout le personnel communal qui a continué de travailler dans des conditions difficiles afin de vous fournir les services essentiels. Mes pensées vont également à tous ceux qui ont été et continuent d'être touchés par le COVID-19 : perte d'un être cher, maladie, surcharge de travail ou au contraire interdiction de travailler, ...

Le respect des mesures sanitaires reste essentiel, mais nous pouvons dès à présent penser à l'après.

Toute crise entraîne en effet des bouleversements, des nouvelles priorités et des évolutions : notre façon de vivre, notre façon de consommer, la mobilité, notre organisation du travail et j'en passe.

Tous ces changements de mode de vie seront pris en compte par le Collège communal pour que Beauvechain puisse continuer à évoluer et être en phase avec les besoins de la société.

La plupart des projets entamés se poursuivent également mais l'objectif de la commune restera toujours de continuer à préserver et à améliorer le cadre de vie de ses habitants en tenant compte de l'évolution démographique prévue pour les 15 prochaines années.

N'oubliez pas : le printemps est là, l'espoir renaît, le changement arrive et des jours meilleurs nous attendent !

Continuez à prendre soin de vous et des autres.

**Carole Ghot, Bourgmestre**

## MAISON COMMUNALE

Place Communale, 3 - 1320 Beauvechain

☎ 010 86 83 00 - Fax : 010 86 83 01

✉ info@beauvechain.be - [www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu)

**Service Population-Etat civil** : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Les autres services communaux sont uniquement accessibles sur rendez-vous pour le moment. Merci de votre compréhension.

## CONTACTS

Accueil	010 86 83 00	Mémoire et Patrimoines :	
Directrice générale :	010 86 83 18		010 86 83 04
Directeur financier :	010 86 83 03	Personnel :	010 86 83 11
Directrice administrative :		Population / état civil :	
	010 86 83 06		010 86 83 19
Directrice des Services techniques :	010 86 83 36	Protection des données :	
Agent constatateur :			010 86 83 53
	0478 79 15 36	Travaux :	010 86 83 32
Cohésion sociale :	010 86 83 24	Urbanisme :	010 86 83 55
Communication :	010 86 83 28	CPAS :	010 86 83 40
Energie :	010 86 83 15	ALE :	010 86 83 37
Enfance, ATL, jeunesse, sport :		Crèche communale "Les Sauverdias" :	010 86 83 50
	010 86 83 17	Ecole communale, implantation de La Bruyère :	
Enseignement :	010 86 83 09		010 86 07 41
Environnement :	010 86 83 13	implantation de Tourinnes-la-Grosse :	010 86 60 09
Finances, taxes :	010 86 83 05	Centre culturel de Beauvechain :	
Gardien de la paix :	010 86 83 08		010 86 64 04
Location de salles :	010 86 83 29		
Logement :	010 86 83 10		



## VIE POLITIQUE

### CONSEIL COMMUNAL BEAUVECHAIN ENSEMBLE



- I Carole GHIOT, Bourgmestre**  
Rue du Culot, 49 B – 1320 Tourinnes-la-Grosse  
☎ 0476 22 86 90  
✉ [carole.ghiot@hotmail.com](mailto:carole.ghiot@hotmail.com)  
✉ [carole.ghiot@beauvechain.be](mailto:carole.ghiot@beauvechain.be)

Affaires générales, communication, état civil, police, personnel, logement, travaux, aménagement du territoire, urbanisme.

La **Bourgmestre vous reçoit** sur rendez-vous le lundi de 9 h à 12 h et le mardi de 15 h à 18 h.

**Secrétariat** : Lionel Vanderweyden  
010 86 83 11 – [personnel@beauvechain.be](mailto:personnel@beauvechain.be)



- I Brigitte WIAUX, Première échevine**  
Rue de la Comtesse Alpayde, 50 – 1320 Hamme-Mille  
☎ 010 86 66 60 ☎ 0473 29 46 61  
✉ [brigitte.wiaux@skynet.be](mailto:brigitte.wiaux@skynet.be)

Développement rural, développement durable, agriculture, environnement, bien-être animal et citoyenneté.



- I Isabelle DESERF, Echevine**  
Rue du Culot, 3 – 1320 Tourinnes-la-Grosse  
☎ 010 24 72 07 ☎ 0477 60 59 72  
✉ [isabelle.deserf@gmail.com](mailto:isabelle.deserf@gmail.com)

Enseignement, enfance, jeunesse et bien-être.



- I Benjamin GOES, Echevin**  
Chaussée de Namur, 6 – 1320 Hamme-Mille  
☎ 0494 92 70 11 ✉ [benjamingoes@hotmail.com](mailto:benjamingoes@hotmail.com)

Culture, associatif, économie, transitions numérique et énergétique.



- I Lionel ROUGET, Echevin**  
Rue de l'Eglise St-Sulpice, 25 – 1320 Beauvechain  
☎ 0478 48 16 71 ✉ [rouget.lionel@gmail.com](mailto:rouget.lionel@gmail.com)

Mobilité, sécurité routière, sport et finances.



- I Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS**  
Rue René Ménada, 16  
1320 Hamme-Mille  
☎ 010 86 83 47 ☎ 0477 36 49 79  
✉ [monique.noel@live.be](mailto:monique.noel@live.be)

Cohésion sociale, égalité des chances et aînés.

- I Anne-Marie VANCASTER (Présidente du Conseil)**  
Rue Longue, 117 – 1320 Beauvechain  
☎ 010/86 16 01 ☎ 0497 31 42 25  
✉ [amvancaster@yahoo.fr](mailto:amvancaster@yahoo.fr)

- I Freddy GILSON**  
Rue des Brasseries, 1 – 1320 Tourinnes-la-Grosse  
☎ 010 86 71 85

- I Marie-José FRIX**  
Rue de Mélin, 32 – 1320 Beauvechain  
☎ 010 86 64 78 ☎ 0472 86 27 27  
✉ [alicfrix@voo.be](mailto:alicfrix@voo.be)

- I François SMETS**  
Rue des Vallées, 18 – 1320 Beauvechain  
☎ 0472 08 25 78

- I Moustapha NASSIRI**  
Rue Les Claines, 18 – 1320 Hamme-Mille  
☎ 0479 68 33 97  
✉ [moustaphanassiri@gmail.com](mailto:moustaphanassiri@gmail.com)

- I Evelyne SCHELLEKENS**  
Vieux Chemin de Louvain, 70 – 1320 Hamme-Mille  
☎ 010 86 81 60 ☎ 0495 22 50 98  
✉ [eschellekens@hotmail.be](mailto:eschellekens@hotmail.be)

- I Buno VAN de CASTEELE**  
Rue du Petit Paradis, 4 – 1320 Hamme-Mille  
☎ 0495 87 16 68  
✉ [brunovdc@gmail.com](mailto:brunovdc@gmail.com)

- I Julie SNAPPE**  
Ruelle Lambert, 3C – 1320 Tourinnes-la-Grosse  
☎ 0472 74 23 94  
✉ [julie\\_snappe@hotmail.com](mailto:julie_snappe@hotmail.com)

### INTÉRÊTS COMMUNAUX

- I Claude SNAPS**  
Rue de l'Eglise Saint-Sulpice, 1 – 1320 Beauvechain  
☎ 010 86 07 43  
✉ [claudesnaps@skynet.be](mailto:claudesnaps@skynet.be)

### NENA

- I Eric EVRARD**  
Chaussée de Namur, 95 – 1320 Nodebais  
☎ 0473 80 42 19  
✉ [nenabeauvechain@hotmail.com](mailto:nenabeauvechain@hotmail.com)

### ECOLO

- I Jérôme COGELS**  
Rue Jules Coisman, 49B – 1320 Hamme-Mille

- I Mary VAN OVERBEKE**  
Place Saint-Martin, 4 – 1320 Tourinnes-la-Grosse  
☎ 010 88 07 24  
✉ [vanoverbekemary@gmail.com](mailto:vanoverbekemary@gmail.com)

- I Antoine DAL**  
Rue de Wavre, 10 – 1320 Beauvechain  
☎ 0476 69 06 59  
✉ [antoine.dal@hotmail.com](mailto:antoine.dal@hotmail.com)

La date du prochain Conseil communal ainsi que son ordre du jour seront communiqués via le site internet et la newsletter de la commune ([www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu)).

# CPAS

## I Monique LEMAIRE-NOËL, Présidente du CPAS

Rue René Ménada, 16 - 1320 Hamme-Mille

☎ 010 86 83 47 ☎ 0477 36 49 79

✉ [presidentecpas@beauvechain.be](mailto:presidentecpas@beauvechain.be)

## CONSEILLERS

### I Madame BASTIAENS Myriam

Rue du Long Pré, 4 - 1320 L'Ecluse

☎ 0494 66 09 90

### I Madame BRICHARD Bénédicte

Rue Leeman, 34 - 1320 Tourinnes-la-Grosse

### I Monsieur DEGREVE José

Chemin des Prés, 12A - 1320 Nodebais

☎ 010 86 08 01

☎ 0474 40 44 04

### I Monsieur HENNEBEL Aurélien

Rue Saint-Corneille, 21 - 1320 Hamme-Mille

☎ 0472 65 25 68

Email : [hennaur@gmail.com](mailto:hennaur@gmail.com)

### I Madame LAHAYE Chantale

Rue René Ménada, 64 - 1320 Hamme-Mille

Téléphone : 010 86 08 56

✉ [lecluse@skynet.be](mailto:lecluse@skynet.be)

### I Monsieur SMETS François

Rue des Vallées, 18 - 1320 Beauvechain

☎ 0472 08 25 78

### I Madame GAEREMYN Siska

Rue du Pré de Litrange, 7 - 1320 Hamme-Mille

☎ 0486 50 30 28

✉ [siska.gaeremyn@gmail.com](mailto:siska.gaeremyn@gmail.com)

### I Monsieur EVRARD Eric

Chaussée de Namur, 95 - 1320 Hamme-Mille

☎ 0473 80 42 19

✉ [nenabeauvechain@hotmail.com](mailto:nenabeauvechain@hotmail.com)

Les bureaux du CPAS se trouvent Place communale, 7 à 1320 Beauvechain.

## ASSISTANTES SOCIALES :

### I Caroline CHOLET

☎ 010 86 83 43 ✉ [cpas@beauvechain.be](mailto:cpas@beauvechain.be)

lundi, mardi et un mercredi sur deux de 9 h à 11 h 30

### I Sabrina MASURE

☎ 010 86 83 43 ✉ [cpas-ms@beauvechain.be](mailto:cpas-ms@beauvechain.be)

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9 h à 11 h 30

### I Virginie PAULISSEN

☎ 010 86 83 40 ✉ [servicesocial@beauvechain.be](mailto:servicesocial@beauvechain.be)

du mardi au vendredi de 9 h à 11 h 30

### I Géraldine HENRY

(Responsable ILA - Initiatives locales d'Accueil)

☎ 010 86 83 49 ☎ 0492 07 70 98

✉ [henrycpas@beauvechain.be](mailto:henrycpas@beauvechain.be)

du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 30

Allocation de chauffage : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

### I Collaboratrice : Nathalie ROTSAERT

☎ 010 86 83 44 ✉ [aidessociales@beauvechain.be](mailto:aidessociales@beauvechain.be)

Demande allocations et autres mesures à la Direction Générale

Personne Handicapée : lundi et vendredi de 9 h à 12 h.

Directrice générale : **Kathleen WAYS**

☎ 010 86 83 42 ✉ [secretairecpas@beauvechain.be](mailto:secretairecpas@beauvechain.be)

du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h.

## VOUS AVEZ UN BIEN IMMOBILIER À LOUER ?

Vous accepteriez de le mettre en location pour des bénéficiaires du CPAS ? Contactez-nous au **010 86 83 42**.



## UN NOUVEAU GUICHET EN LIGNE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À BEAUVECHAIN !

Vos démarches administratives sont disponibles en quelques clics, avec suivi de l'état d'avancement de vos demandes !

Ce nouvel e-guichet remplace l'ancienne interface qui permettait d'obtenir des documents en ligne.

Attention, si vous vous connectiez avec un compte sur l'ancienne plateforme, celui-ci n'est plus valide. Pour accéder au nouvel

e-guichet, vous devez créer un nouveau compte avec un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe ou bien vous connecter avec votre carte d'identité.

Découvrez les démarches que vous pouvez effectuer facilement de chez vous ! <https://beauvechain.guichet-citoyen.be/>

## CE 29 JANVIER, MADAME SIMONE BOLLAERTS A CÉLÉBRÉ SON CENTIÈME ANNIVERSAIRE

Pour l'occasion et malgré le contexte sanitaire, le Collège communal a tenu à lui présenter de vive voix ses plus chaleureuses félicitations. Mesdames Carole GHIOT, Bourgmestre et Monique LEMAIRE, Présidente du CPAS, lui ont déposé une bouteille de champagne, un bouquet de fleurs, un diplôme et un cadeau du couple royal.

Nous lui souhaitons encore un très heureux anniversaire!!!



## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES

LABRO Herman et KOLEHMAINEN Marja – 12/02/2021

FIONDA Ernesto et RIABOVA Irina – 19/02/2021

### NAISSANCES

DE KRYGER Sacha – 30/11/2020

ARTS Jeanne – 27/11/2020

LITS Gaspard – 24/12/2020

VAN EECKHOUT Lila – 28/12/2020

VANDER BRACHT Chloé – 31/12/2020

DE NOOSE Milo – 14/01/2021

HERGOT Théa – 24/01/2021

JEUSETTE Elise – 28/01/2021

**Ces informations sont fournies dans le respect de la réglementation du RGPD en vigueur.**

**Nos pensées vont aux familles qui ont dû dire au revoir à un proche en cette période de confinement. Les cérémonies autorisées n'étaient pas toujours à l'image du dernier hommage espéré.**

### DÉCÈS

CHOLLOT Paulin – 11/12/2020

RAYMAEKERS Emile – 11/12/2020

DUCHENNE Louis – 31/12/2020

PANNIEZ Nelly – 01/01/2021

SMET Huguette – 07/01/2021

KRESERVE Luc – 12/01/2021

ROLIN Yvette – 20/01/2021

GOFFIN Muriel – 21/01/2021

VANSCHOU BROUCK Michel – 25/01/2021

RADDOUX Jeannine – 27/01/2021

VANE BERG Paulette – 12/02/2021

VAN DEN BOSCH Françoise – 19/02/2021

## DU NEUF DANS LES ALE !

**Suite aux conséquences de la pandémie COVID-19, le Gouvernement wallon a mis en place des mesures spécifiques pour les Agences locales de l'emploi.**

Comment :

- Elargissement des conditions d'éligibilité des travailleurs ALE – peut travailler en ALE : ceux inscrits depuis au moins 12 mois comme demandeurs d'emploi et bénéficiant d'allocations de chômage, d'insertion ou de sauvegarde ou du revenu d'intégration sociale ou encore de l'aide sociale financière.
- Augmentation du plafond d'heures : 70 heures pour toutes les activités.

But de ces mesures spécifiques :

- Ouvrir une nouvelle catégorie d'utilisateurs impactés durement par la crise : en soutenant les structures d'hébergement AVIQ (établissements pour aînés, services résidentiels pour jeunes, services résidentiels de jour et de nuit pour adultes et les services de logements supervisés) ;
- soutenir les demandeurs d'emploi.

Activités autorisées :

- aide aux équipes d'entretien dans l'administration des actes d'hygiène et de désinfection des lieux ;
- aide aux équipes (para)médicales dans la préparation du matériel ;
- aide logistique liée à l'aménagement des lieux et à la gestion des stocks ;
- aide à la surveillance ou à l'accompagnement des résidents ;
- aide à la préparation et à la distribution des repas aux résidents ;

aide et soutien des équipes dans le cadre des services aux résidents.

Durée de la mesure : 30 juin 2021.

Renseignements :

ALE de Beauvechain – 0496 91 28 56 ou 010 86 83 37 ou [ale@beauvechain.be](mailto:ale@beauvechain.be) (privilégier le mail ou le téléphone pour vos contacts mais pas de Messenger ou de message sur le mur FB. Merci)



### ATELIER HAMME-MILLE

Chaussée de Louvain, 57 - 1320 Hamme-Mille  
010/86 70 25

lundi	7h00 - 12h00
mardi	7h00 - 18h00
mercredi	7h00 - 17h00
jeudi	7h00 - 15h00
vendredi	7h00 - 18h00
samedi	8h00 - 12h00

L'ALE Titres-Services engage des aide-ménagères sur la commune de Beauvechain.

Horaire partiel de minimum 19 h/semaine en bus ou en voiture.

Contact : 010 868 345

Place communale, 6 - 1320 Beauvechain - [ts-ale@beauvechain.be](mailto:ts-ale@beauvechain.be)

## LE SAVOIR-FAIRE LOCAL, C'EST L'IDÉAL !

### LOTÉRIE DE SOUTIEN AUX MÉTIERS DE CONTACT

Dans le cadre du plan de relance des métiers de contact à Beauvechain, le Conseil communal a approuvé ce lundi 22 février le règlement du concours « Le Savoir-faire local, c'est l'idéal ».

Les métiers dits « de contact » actifs à Beauvechain ont été invités à une réunion organisée par le Collège communal, fin janvier. Outre les besoins en matériel sanitaire, l'idée d'une loterie avait été évoquée afin de participer à la promotion de ces établissements durement touchés par la crise sanitaire du COVID-19, en vue de leur réouverture.

En pratique, du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2021, les clients des coiffeurs.euses, esthéticiens.ennes, masseurs.euses sont invités, lors d'une visite dans l'une de ces institutions de Beauvechain, à participer au concours au moyen d'un simple talon à remplir.

Les tirages au sort auront lieu une fois par mois dans tous les commerces participants.



A la clé, 60 chèques-cadeaux d'une valeur de 25 € à valoir auprès des métiers de contact ou chez un producteur de la commune. Les bons seront à utiliser entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 octobre 2021.

Les listes des métiers de contact et des producteurs locaux sont à retrouver dans l'annuaire communal disponible sur [www.beauvechain.eu/annuaire](http://www.beauvechain.eu/annuaire).

Cette opération a été rendue possible grâce au soutien de la Province du Brabant wallon dans le cadre du plan de relance économique.



# VOTRE INSPECTRICE DE QUARTIER DE BEAUVECHAIN

Beauvechain est une commune qui fait partie de la zone de police « Ardennes brabançonnaises », aux côtés de trois autres communes qui sont : Incourt, Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux.

## VOTRE INSPECTRICE DE QUARTIER

Je m'appelle Sylvie LEOKA et je suis Inspectrice de quartier au sein de la zone de police « Ardennes brabançonnaises » depuis de nombreuses années. J'ai rapidement intégré le Département « Proximité » au sein duquel j'ai ensuite été affectée, dès la fin de l'année 2017, en tant qu'Inspectrice de quartier pour la Commune de Beauvechain. Il m'est essentiel d'être au plus proche de la population afin de développer, dans l'esprit du service public, mon partenariat avec cette dernière. Cela se concrétise notamment en étant le plus possible sur le terrain. Il est important, pour moi, de comprendre chaque situation dans sa spécificité, de cerner chaque problème qui m'est présenté, et, surtout, d'y apporter des pistes de solution, dont les acteurs premiers sont, souvent, les citoyens eux-mêmes. Beauvechain est un village accueillant, solidaire, où les liens entre citoyens ne constituent pas un vain mot. Il s'agit donc, pour moi, de veiller à maintenir cette vie en communauté, cette tranquillité et sécurité publiques en étant proactive vis-à-vis des problématiques qui me sont rapportées. Les contacts, formels et informels, avec les citoyens sont essentiels, afin de pouvoir résoudre, au plus vite, certaines difficultés, avant qu'elles ne prennent trop d'ampleur.

## RAPPEL DU RÔLE DE VOTRE INSPECTEUR DE QUARTIER

L'inspectrice de quartier est essentiellement investie d'une mission de liaison entre la police et la population. Par sa présence sur le terrain et sa bonne connaissance de l'environnement local, je pense être la personne la plus indiquée pour répondre aux demandes et aux besoins de la population, en parfait partenariat avec les multiples services communaux, les assistants sociaux du C.P.A.S., les commerçants, etc.

Concrètement, mes principales missions consistent à :

- l **régler les conflits de voisinage** : il écoute, informe, conseille, oriente vers les services communaux et sociaux compétents, afin d'apporter une réponse concrète à vos problèmes. Si nécessaire, il collabore avec les différents services adéquats. Il détecte et tente de résoudre les petits conflits naissants.
- l **gérer des dossiers administratifs ou judiciaires** : il effectue notamment les enquêtes préalables à l'inscription au registre de la population. Il traite certaines demandes émanant des autorités judiciaires, administratives ou en matière de roulage.
- l **améliorer la qualité de vie de votre quartier** : il transmet vers les services concernés toute information permettant l'amélioration de la qualité de vie du quartier (éclairage public défectueux, dépôts clandestins, manque d'entretien de la végétation, etc.). Il s'intéresse aux spécificités des quartiers.
- l **assurer une mission préventive** : il est régulièrement présent lors de manifestations publiques (brocantes, festivités, ...). Il assure également une présence à proximité des écoles.
- l **recevoir les plaintes** : il transmet les éléments d'informations aux autorités judiciaires et tente d'apporter des solutions concrètes aux problèmes dénoncés.

## L'ACCUEIL

Pour l'ensemble de la zone, un point d'accueil est ouvert à l'hôtel de police situé chaussée de Wavre n°107 à 1390 Grez-Doiceau. En semaine, excepté les jours fériés, le service accueil est ouvert tous les jours, de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00. Le samedi, de 09 h 00 à 13 h 00.

Les tâches prioritairement assurées au niveau du point d'accueil concernent :

- l l'accueil des visiteurs
- l l'information et l'orientation du citoyen
- l la délivrance d'attestations et de documents administratifs de nature policière
- l l'exécution de tâches de nature judiciaire sur base de déclarations/dépôts de plainte de citoyens ou sur demande de l'autorité judiciaire

### CONTACT :

Pour toutes les interventions urgentes : **101**  
Pour joindre votre Inspecteur de quartier :  
**010 23 27 71 - 0476 07 80 29**  
Adresse mail générale de la zone de police : [zp.ab@police.belgium.eu](mailto:zp.ab@police.belgium.eu)



## VERS UNE HIÉRARCHISATION DE LA PETITE VOIRIE VICINALE AU PROFIT DE NOS DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS, DE NOS DÉPLACEMENTS DE LOISIR, DE NOTRE BIODIVERSITÉ ET DE NOTRE PATRIMOINE

Le Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 a revu la législation qui régissait les chemins et sentiers depuis 1841 avec pour objectif de préserver leur intégrité, leur viabilité et leur accessibilité, ainsi que d'améliorer leur maillage.

Cette révision intervient à une époque où les comportements en matière de déplacement au profit d'une mobilité plus douce, plus durable et sécurisée pour des trajets quotidiens, scolaires ou professionnels rejoignent la demande accrue de voies vertes pour les déplacements de loisirs.

Le patrimoine qu'avait légué aux communes la Loi de 1841 offrait un réseau dense de chemins et sentiers. Ce réseau constitue une réserve viaire qui peut être le support d'une mobilité alternative à la voiture et un moyen probant de report modal des usagers. Il s'est toutefois au fil du temps et au gré des changements dans les modes de déplacements peu à peu érodé. Aujourd'hui, plus des deux tiers des sentiers ont disparu, légalement ou non et ce, malgré l'existence en Belgique d'un atlas répertoriant la voirie communale ainsi que les décisions administratives et juridictionnelles.

Le Gouvernement wallon invite dans son article 54 du Titre 5 les communes à procéder à l'examen et à l'inventaire systématique et exhaustif de leurs voiries.

Les usagers et représentants des associations de promotion de la mobilité douce assistent les communes dans la réalisation de l'examen de cet inventaire.

Inscrit dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural de Beauvechain et du Plan Communal de Développement de la Nature pour la partie biodiversité, les demandes citoyennes et du conseil communal nécessitent une vision globale de nos cheminements.

La sauvegarde et la valorisation de la petite voirie vicinale ne peut se faire qu'en l'inscrivant au sein d'un réseau fonctionnel. Les services communaux doivent pouvoir disposer d'un outil d'aide à la décision dans les avis qu'elle porte sur l'opportunité de

maintenir ou non un sentier. Le projet de réseau permet en outre de prioriser les moyens et d'établir un plan de gestion pour leur entretien et leur balisage.

Pour cela, un appel d'offres est en cours et aura pour buts :

- l d'établir un classement objectif des chemins et sentiers communaux (voirie vicinale et innommée) sur base d'une analyse multicritères intégrant les différents usagers dans une perspective de report modal vers une mobilité durable et éco-responsable.

Cette classification se fera au minimum à trois niveaux et en fonction des différents scénarii :

- l les sections de voirie indispensables à la constitution d'un réseau
  - l les sections de voirie potentiellement utiles (constitution d'une réserve viaire)
  - l les sections de voirie non indispensables dans le cadre de ce projet
- l de proposer un projet de réseau sous forme de cartes thématiques correspondant aux enjeux de mobilité définis préalablement en Comité d'accompagnement. Ce réseau permettra de relier les villages entre eux, les pôles d'activité, les écoles ...

Si les chemins et sentiers sont un support à privilégier dans la constitution du réseau, le projet devra prendre en compte la voirie, les pistes cyclables, et autres infrastructures en fonction des usages.

Les critères d'analyse prendront en compte :

- l la mobilité quotidienne et l'aménagement du territoire
- l le sport, les loisirs et le tourisme
- l l'écologie
- l le patrimoine

Mais aussi le potentiel écologique, l'inventaire du petit patrimoine, l'inter-modalité, l'agriculture, les services éco-systémiques ...

Nous bénéficierons ainsi d'un avis indépendant et neutre de notre petite voirie vicinale.

## LA NATURE NE VEUT PAS DE VOS DÉCHETS !

Quotidiennement, des dépôts de déchets verts et résiduels sont constatés au sein de notre commune. Cela fait des années que nous menons une lutte acharnée contre ces incivilités environnementales venant polluer ainsi qu'abîmer notre beau paysage.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit, en vertu de l'article 137 du Règlement Général de Police, de déposer, de faire déposer, d'abandonner ou de maintenir des déchets ménagers ou des déchets ménagers assimilés, des déchets inertes, des encombrants ménagers, des épaves, ou toute chose ou tout objet

sur des terrains privés ou publics sans autorisation de l'autorité compétente.

Ces déchets constituent une pollution sans nom, tant pour la faune et la flore que pour notre santé !

En effet, plusieurs fois par jour des dépôts clandestins sont signalés par le biais de l'application Betterstreet. Nous vous encourageons d'ailleurs à l'utiliser et à nous signaler tout dépôt sauvage, afin de lutter ensemble, contre les incivilités environnementales.



# STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La commune de Beauvechain continue ses campagnes de stérilisation des chats errants !

Depuis plusieurs années maintenant, la commune de Beauvechain met un point d'honneur au respect du bien-être animal ! Et cela passe également par la stérilisation des chats errants sur le territoire communal. Pour ce faire, notre commune dispose d'une convention avec de nombreux vétérinaires de l'entité. En plus de l'investissement financier communal, un régime d'aide régional en faveur du bien-être animal est accordé à notre commune afin de pouvoir mener au mieux ces campagnes de stérilisations.

Vous êtes envahis par des chats errants ou vous en subissez les nuisances ?

Une cage peut être prêtée afin de capturer le chat et de le faire stériliser (une caution de 20 € vous sera demandée pour le prêt de la cage). Nous vous conseillons de prévenir l'un des 12 vétérinaires conventionnés avant le placement de la cage afin qu'il puisse rapidement prendre en charge le chat une fois capturé.

Un certificat confirmant l'état d'errance du chat devra être signé par trois personnes différentes du territoire de capture (des voisins par exemple), une fois le chat capturé. Ensuite, prenez rendez-vous avec l'un des vétérinaires conventionnés. La stérilisation est alors réalisée par le vétérinaire. L'oreille droite est entaillée afin de pouvoir distinguer les chats stérilisés.

**Plus d'informations ?** Contactez le service Environnement  
010 86 83 13 – [environnement@beauvechain.be](mailto:environnement@beauvechain.be)

# POSE ET MODIFICATIONS DE DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA VITESSE

Dans notre optique d'amélioration continue de la sécurité routière et de lutte contre les excès de vitesse, de nouvelles chicanes ont été installées dans la Rue de Tourinnes et la Rue du Grand Brou. Certaines chicanes existantes de la Rue de Tourinnes ont également été modifiées pour permettre une fluidification du trafic tout en conservant l'objectif de réduction de vitesse. Le marquage routier et la signalisation seront adaptés en conséquence.

Un coussin berlinois sera également installé sous peu à l'entrée d'Hamme-Mille (Rue René Ménada) pour accentuer l'effet de porte.

Comme déjà communiqué précédemment, le choix et la localisation des aménagements de voiries déjà installés et en cours d'installation ont été approuvés par le Conseil communal en concertation avec la Direction Générale du Service Public de Wallonie et les services de Police.

Ces aménagements sont principalement destinés à lutter contre les vitesses excessives mesurées sur les axes structurants de Beauvechain. Les mesures prises après installation des premières chicanes et coussins berlinois démontrent clairement l'efficacité de celles-ci avec réduction immédiate des vitesses enregistrées.

Les panneaux indiquant la priorité dans les aménagements de type « chicanes », ne sont ni obligatoires ni même recommandés par l'Institut Wallon de la Sécurité Routière. Lorsqu'ils ne sont pas présents, la voiture arrivant en premier dans l'obstacle est prioritaire pour le franchir. Nous remercions tous ceux d'entre vous qui font preuve de courtoisie au volant en respectant les limites de vitesse et les autres usagers.

Pour le bien de tous, merci de respecter les limitations !



# LES 10 COMMANDEMENTS DU CYCLISTE

Quelques astuces pour profiter un maximum de votre vélo :

- | ayez un vélo en ordre
- | prenez votre place dans la circulation
- | dépassez par la gauche
- | soyez clair dans vos intentions et soyez visible
- | choisissez vos itinéraires
- | respectez le code et adoptez un comportement sécurisant

## 1. AYEZ UN VÉLO EN ORDRE

Freins, changement de vitesses, éclairage, accessoires ... doivent être vérifiés par un « pro ». Bon à savoir : des pneus bien gonflés crèvent moins souvent et diminuent l'effort au pédalage.

## 2. OSEZ PRENDRE VOTRE PLACE SUR LA BANDE DE CIRCULATION

Serrer à droite pour gêner le moins possible comporte deux risques : se prendre la portière d'une voiture en stationnement et être frôlé par les voitures qui dépassent. Pour éviter cela, roulez là où les voitures posent leurs roues de droite et, en montée, resserrez courtoisement à droite. Gardez une trajectoire rectiligne, sans louvoyer, afin de rester « prévisible » pour ceux qui vous suivent. Sachez également que, lors d'un dépassement, les voitures se doivent de respecter une distance latérale d'1m50 hors agglomération et une distance d'1m en agglomération.

## 3. DÉPASSEZ PAR LA GAUCHE, C'EST PLUS SÛR

Dépassez par la droite, où on est plus rarement attendu et vu, c'est risqué. Remontez, de préférence, une file de voitures à l'arrêt par la gauche ou au centre de la chaussée. Lorsque la file redémarre, réinsérez-vous prudemment derrière une voiture. Attention, lorsque vous dépassez un camion ou un bus à l'arrêt : des piétons débouchent parfois devant.

## 4. AU FEU ROUGE, PLACEZ-VOUS DEVANT LA PREMIÈRE VOITURE

Même s'il n'existe pas de « sas vélo » (zone avancée pour cyclistes) peint au sol, cela permet d'être toujours vu et éventuellement de tourner à gauche confortablement.

## 5. TOURNEZ À GAUCHE EN TROIS TEMPS

- | Regardez derrière vous longtemps à l'avance ;

- | tendez votre bras pour montrer votre intention de tourner et placez-vous à gauche de votre bande de circulation ;
- | remettez vos deux mains sur le guidon et tournez.

## 6. SOYEZ CLAIR DANS VOS INTENTIONS

Indiquez chaque changement de direction avec vos mains, bras, regard. Vérifiez dans les yeux des conducteurs que vous êtes bien vu et compris.

## 7. SOYEZ VISIBLE LE JOUR ET SURTOUT LA NUIT

Vêtements clairs ou réfléchissants, éclairage efficace, catadioptres, bande réfléchissante attachée à la cheville ... C'est important.

## 8. CHOISISSEZ VOTRE ITINÉRAIRE

Vérifiez à l'avance votre trajet sur une carte en privilégiant les aménagements cyclables lorsqu'ils existent ou les rues tranquilles permettant d'éviter les grands axes. Soyez curieux, cherchez de nouveaux itinéraires, essayez des rues parallèles, orientez-vous au hasard dans des quartiers inconnus ... C'est ça aussi le plaisir de découvrir sa ville à vélo !

## 9. SOYEZ RESPECTUEUX DU CODE DE LA ROUTE, DES PIÉTONS ET DES AUTRES USAGERS, ET INSPIREZ LA COURTOISIE

Le code de la route est consultable en ligne sur ce lien : <https://code-de-la-route.be/>

## 10. ADOPTEZ UN COMPORTEMENT SÉCURISANT

- | Anticipez vos mouvements : prévoir les obstacles, les freinages, les changements de direction, les montées ... ;
- | regardez loin devant vous et portez votre regard à l'endroit précis où vous posez vos roues ;
- | restez confiant : la peur attire la chute ou l'accident ;
- | méfiez-vous des piétons qui ont l'habitude de traverser « à l'oreille ».

Source Provelo

Pour plus de renseignements : [www.provelo.org](http://www.provelo.org)



## DÈS SEPTEMBRE 2021, IMMERSION ANGLAISE SUR L'IMPLANTATION DE LA BRUYÈRE DÈS LA TROISIÈME MATERNELLE !

L'apprentissage d'une seconde langue est conseillé dès l'âge de 5 ans : plus les enfants sont jeunes, plus il est facile pour eux d'apprendre une autre langue.

Un apprentissage en immersion permet de favoriser un traitement adapté pour tous les enfants et renforce une solution équitable et démocratique ; solution en corrélation directe avec les projets pédagogiques et éducatifs poursuivis par l'enseignement communal.

Face à une société de plus en plus multilingue, il nous semblait important d'y répondre en proposant à nos élèves de les armer le plus efficacement possible en enseignant une langue étrangère dans nos murs.

Ce formidable bagage linguistique leur permettra certainement de s'insérer au mieux dans notre société ; être bi- ou tri-lingue est un atout majeur et il est de notre devoir de mettre en place tout ce qui est en notre pouvoir pour y parvenir.

Cette opportunité leur permettra très certainement de disposer d'un bagage communicationnel plus favorable et leur permettra

un accès certain à d'autres horizons culturels et linguistiques.

Sensibiliser les enfants aux spécificités liées à la culture anglaise, encourager des rencontres, favoriser des échanges, ... tel sera le défi que nous relèverons !

Avec une répartition de 50 % des activités en langue française et 50 % en langue anglaise, nous espérons aller le plus loin possible pour donner l'envie aux enfants de s'ouvrir aux langues !

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter Véronique Pée, Directrice au 010/ 86.07.41 ou 010 866 009 ou encore par mail [ec000554.beauvechain@gmail.com](mailto:ec000554.beauvechain@gmail.com)



## L'ÉCOLE DE TOURINNES A LA MAIN VERTE !

Le printemps pointe doucement le bout de son nez ... ça donne envie de ressortir les outils de la remise ! Nos idées ont germé cet hiver, il est maintenant temps de les « faire sortir de terre ».

Nous avons repensé l'espace et l'organisation de notre nouveau potager. Il sera beaucoup plus riche et varié que le précédent. Une équipe de l'ISBW et de parents motivés nous ont rejoints et nous épaulent à présent.

Nous nous sommes aussi renseignés sur les fleurs, les légumes, la terre, les animaux ...

Concrètement, ça donne quoi ?

Tout d'abord, en février, il a fallu ranger, déblayer, épurer, élaguer, délimiter les espaces.

En 5<sup>e</sup>, nous transférons nos apprentissages du périmètre du disque pour construire le futur parterre de fleurs mellifères.

Les 2<sup>es</sup> années attirent les insectes grâce à la construction d'hôtels



des rondins de bois et, au passage, ont un petit cours particulier sur l'utilisation d'une foreuse 😊

Le printemps apportera son lot de naissances grâce à la mise en route de notre couveuse. Le poulailler est prêt à recevoir ses nouveaux occupants !

Mais quels sont les projets futurs alors ?

- | Fabrication du nouveau compost le 19 mars
  - | Construction d'une spirale aromatique fabriquée avec des pavés
  - | Remplissage des bacs en accord avec la permaculture
  - | Semis et plantations divers : céréales, légumes oubliés, arbustes fruitiers, herbes aromatiques, fleurs mellifères et les classiques courges, tomates, carottes, radis, ....
- Nous avons hâte de pouvoir vous ouvrir nos portes pour vous faire découvrir notre petit coin de paradis !

# ENFANCE

## ACCUEIL DE VACANCES À BEAUVECHAIN

*Ces informations sont susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.*

Durant l'été, trois périodes d'accueil pour les enfants de 2 ½ à 12 ans sont organisées au sein de l'école communale, implantation de La Bruyère, rue de l'Ecole 1 à Beauvechain.

### → ACCUEIL DE VACANCES ORGANISÉ AVEC L'ISBW DU 1 AU 23 JUILLET 2021

**INSCRIPTION** à la semaine, du 10 au 28 mai 2021, via un formulaire en ligne sur le site Internet [www.isbw.be](http://www.isbw.be). Si vous ne disposez pas d'une connexion Internet, l'inscription est possible par téléphone au 081 62 27 53.



**Attention ! Nombre de places limité !**

#### HORAIRE :

Activités : de 9 h à 16 h  
Garderie : de 7 h à 18 h

#### TARIF :

La semaine : 35 € pour le 1<sup>er</sup> enfant, 30 € pour 2<sup>e</sup>, 25 € pour le 3<sup>e</sup> et les suivants.

Garderie de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h : 1,50 € par jour et par enfant.

### → PLAINES COMMUNALES DE VACANCES DU 26 JUILLET AU 13 AOÛT 2021

L'accueil est centré sur l'enfant et s'appuie sur un projet pédagogique attentif à son bien-être. Il répond au code de qualité de l'ONE.



#### HORAIRE :

Activités : de 9 h à 16 h  
Garderie : de 7 h 30 à 18 h 00

#### TARIF GARDERIES COMPRISES :

Pour les enfants de la commune : Forfait de 32 € la semaine (25 € apd deuxième enfant)

Pour les non-résidents de la commune : Forfait de 40 € la semaine (35 € apd deuxième enfant).

**INSCRIPTION** à la semaine, du 19 avril au 1<sup>er</sup> juin 2021 au plus tard.

Les documents à compléter seront téléchargeables sur le site Internet [www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu) ou disponibles à l'administration communale.

Après avoir envoyé les documents d'inscription, vous recevrez une demande de paiement vous précisant le montant à payer ainsi que le numéro de compte et le délai pour effectuer le paiement.



**Le nombre de places étant limité**, une fois le paiement enregistré, la participation de l'enfant sera validée par une confirmation d'inscription.

### → STAGE BIEN-ÊTRE DU 16 AU 20 AOÛT 2021

Stage Bien-Être et Créativité pour les enfants âgés de 2 ½ à 12 ans : activités créatives en lien avec le bien-être : yoga, balades contées, massages, poterie, musique relaxante etc seront au programme des petits et des grands !



#### HORAIRE :

Activités : de 9 h à 16 h.  
Garderie : de 7 h 30 à 18 h 00.

**TARIF** : 25 € la semaine garderies comprises

**INSCRIPTION** : à la semaine, du 19 avril au 1<sup>er</sup> juin 2021 au plus tard.

Les documents à compléter seront téléchargeables sur le site Internet [www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu) ou disponibles à l'administration communale.

Après avoir envoyé les documents d'inscription, vous recevrez une demande de paiement vous précisant le montant à payer ainsi que le numéro de compte et le délai pour effectuer le paiement.

**Le nombre de places étant limité**, une fois le paiement enregistré, la participation de l'enfant sera validée par une confirmation d'inscription.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Jennifer van Bochove, Coordinatrice ATL au 010 86 83 17 ou via l'adresse mail [extrascolaire@beauvechain.be](mailto:extrascolaire@beauvechain.be).

*Si vous êtes à la recherche d'un stage durant les vacances d'été pour vos enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans, une brochure reprenant toutes les activités prévues durant les grandes vacances sera à votre disposition à la commune ou téléchargeable sur le site [www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu) dans le courant du mois d'avril.*



**INFOS** : Centre culturel de Beauvechain 010 86 64 04 ou [info@lecentreculturel.be](mailto:info@lecentreculturel.be)

**INSCRIPTION** : à partir du 19 avril 2021 via le formulaire bientôt disponible sur : [www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu)

Après avoir envoyé les documents d'inscription, vous recevrez une demande de paiement vous précisant le montant à payer ainsi que le numéro de compte et le délai pour effectuer le paiement.

**Le nombre de places étant limité**, une fois le paiement enregistré, la participation du jeune sera validée par une confirmation d'inscription.

# JEUNESSE

## URBAN STAGE POUR LES ADOS DE 12 À 17 ANS

**QUAND** : du lundi 16 au vendredi 20 août 2021 de 9 h à 16 h

**QUOI** : Urban photo, web radio, hip-hop, sérigraphie, impro, labo rap, graff

**OU** : Au Centre culturel de Beauvechain : rue Auguste Goemans 20 A, 1320 Hamme-Mille

**TARIF** : 25 € la semaine

# ÇA BOUGE DANS NOTRE COMMUNE !

Un nouveau projet à destination des 12 – 20 ans en vue d'une politique jeunesse plus participative !

Un petit sondage est disponible en ligne ([www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu) onglet Enfance-Jeunesse et [www.facebook.com/communedet](https://www.facebook.com/communedet))

Cela ne te prendra que quelques minutes pour y répondre

Une question ? 010 86 83 17 ou [extrascolaire@beauvechain.be](mailto:extrascolaire@beauvechain.be)



## CALENDRIER JEUNESSE

La commune de Beauvechain relance son Calendrier Jeunesse à partir de septembre 2021 !

Des formations gratuites à destination des jeunes domiciliés dans la commune : Self défense, Cours pour le permis théorique, Secourisme, Bien-être, ...

**INFOS :** 010 86 83 17 ou [extrascolaire@beauvechain.be](mailto:extrascolaire@beauvechain.be)

## DÉLIBÈRE-TOI DÉLIBÈRE-TOI !

Votre ado est inscrit dans le secondaire, et vous n'avez pas envie qu'il flâne dans les rues pendant la période des délibérations du mois de juin et des vacances d'été ?

Le Projet est là pour vous aider !

**Concrètement ?** Dans notre commune, votre ado peut passer une journée à la crèche communale, accompagner les élèves de 5<sup>e</sup> primaire lors de leur balade cycliste avec le service environnement / mobilité de la commune, découvrir le métier de dentiste, fleuriste, opticien, et bien d'autres encore !

## SENIORS : IL FAUT BOUGER !

L'activité physique est nécessaire à tout âge, et plus particulièrement pour les seniors en cette période de semi-confinement qui réduit nos déplacements.

Les bienfaits de l'activité physique sont multiples : maintien d'une meilleure masse musculaire, diminution des risques d'hypertension artérielle ou de maladies cardiovasculaires, par exemple. Faire du sport limite l'apparition de certains troubles : glycémie, cholestérol, obésité. L'exercice physique ralentit l'ostéoporose en favorisant la mobilisation des articulations ; vous éviterez ainsi les chutes et les fractures. Autres avantages : un renforcement des défenses immunitaires et un effet positif sur le mental.

Choisissez votre activité physique en fonction de votre âge et de votre état de santé. Parlez-en à votre médecin traitant, et/ou demandez conseil à votre kiné.

Profitez de notre belle campagne en marchant au minimum 30 minutes par jour, ou selon vos possibilités.

Des activités simples comme le bricolage, le jardinage ou faire le ménage sont aussi une occasion de bouger et d'entretenir votre forme.

**Pension :** votre pension a légèrement diminué en janvier 2021 ? Il s'agit probablement d'une augmentation du précompte professionnel (le « PP »). Le PP est une avance sur l'impôt que vous devez payer chaque année. Les barèmes du PP sont fixés par le SPF Finances, et le Service des Pensions doit les appliquer. En contrepartie, vous devriez payer moins d'impôts à la réception de votre aversissement-extrait de rôle. Par ailleurs, les pensions les plus basses seront progressivement augmentées chaque 1<sup>er</sup> janvier entre 2021 et 2024. Le n° d'appel du Service des Pensions est le 1765 (gratuit).

**Tarif social gaz-électricité :** le tarif social correspond à un prix avantageux pour l'électricité et/ou le gaz naturel. Il est identique dans tout le pays, quel que soit le fournisseur d'énergie ou le gestionnaire de réseau. Depuis le 1<sup>er</sup> février (et jusque fin décembre 2021), ce tarif est accordé automatiquement aux bénéficiaires de l'intervention majorée (statut BIM, ex-VIPO). Pour plus d'infos, vous pouvez appeler le Contact Center du SPF Economie : 0800 120 33 (n° gratuit) de 9 h 00 à 17 h 00.

**Handicap :** l'allocation d'intégration est octroyée à une personne handicapée pour faire face aux frais supplémentaires consécutifs à la diminution de son autonomie. Dans le passé, lorsqu'une personne handicapée vivait en couple, son allocation était réduite (en fonction notamment des revenus du conjoint). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le choix de vie des personnes avec un handicap n'aura plus de conséquences sur le montant de l'allocation d'intégration, qui sera

Il peut également participer à des formations organisées au sein de son école si elle se situe en Brabant wallon.

**Pour qui ?** Ce projet vise **tous** les jeunes âgés entre 12 et 21 ans

**Quand ?** Entre le 20/06 et le 31/08/2021

**Combien ?** Les stages et les formations sont gratuits et non-rémunérés

**Comment ?** Inscription via le site [www.deliberetoi.be](http://www.deliberetoi.be)

## LE COIN DES AÎNÉS

identique pour les isolé(e)s ou les cohabitant(e)s. Une question ? appelez le 08 00 98 799 (n° gratuit).

**Arnaques :** la Police fédérale signale que de fausses infirmières se présentent au domicile de personnes âgées isolées, afin de prétendument effectuer un « test Covid » payant. Au passage, la carte de banque et les données bancaires sont subtilisées. Si vous êtes confronté(e) à cette situation, n'ouvrez pas votre porte et appelez la police (n° 101).

Le Service public de Wallonie rappelle qu'il n'effectue aucun démarchage par téléphone, courrier ou e-mail, quant à de prétendues primes (pour des panneaux photovoltaïques, une nouvelle chaudière ...). Toute proposition de « prime » par téléphone est en réalité une escroquerie destinée à dérober vos coordonnées bancaires. Ne les communiquez jamais à personne, sous aucun prétexte.

Certaines primes existent, mais vous devez toujours les demander vous-mêmes.

Par ailleurs, des escrocs prennent contact avec les retraités pour leur proposer toutes sortes de primes, d'allocations, d'arriérés etc. au nom du Service des Pensions. Là encore, le seul but est de soutirer vos coordonnées bancaires. Aucun organisme officiel ne vous demandera jamais vos codes de sécurité, ni par téléphone, ni par e-mail, ni par courrier.

Des e-mails et courriers frauduleux circulent également, apparemment en provenance de votre banque ; n'y donnez aucune suite et contactez directement votre agence bancaire pour vérifier si vous devez effectuer l'une ou l'autre démarche.

**Divers :** depuis janvier 2021, le permis de pêche est délivré uniquement via Internet, sur le site [www.permisdepeche.be](http://www.permisdepeche.be). Vous pouvez demander à un ami d'effectuer les démarches à votre place. En 2021 toujours, vous paierez une taxe environnementale à l'achat d'un nouveau matelas. En contrepartie, vous pouvez déposer votre ancien matelas dans un recyparc (ou demander au livreur de reprendre votre ancien matelas).

Une prime à l'achat d'un vélo électrique ou d'un kit électrique adaptable ? C'est possible, si vous utilisez le vélo pour vous rendre au travail, pour chercher un travail, ou pour transporter vos enfants à l'école (vélo cargo). Plus d'infos sur le site Web : [mobilite.wallonie.be](http://mobilite.wallonie.be) (ou appelez le 1718, n° gratuit).

**Texte rédigé par Patricia Hubert, membre du Conseil consultatif communal des aînés.**

# MÉMOIRE ET PATRIMOINES

## LA CHAPELLE GOSIN À NODEBAIS



À la croisée du chemin de la Petite Chapelle et de celui d'Agbiermont, nichée au creux d'un vallon, à la pointe d'un bois et entourée de champs, la chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon Secours, au chevet tout en rondeur, accueille le promeneur. Il s'agit d'une petite chapelle comme tant d'autres dans notre région et ailleurs, sise au milieu de la campagne de Nodebais.

Rien ne laisse supposer que derrière la porte de la chapelle se trouve une des œuvres les plus complètes de Max Van der Linden (1922-1999) riche en images et en couleurs, qui conte l'histoire de la construction de la chapelle par Marie-Thérèse Gosin en 1836, mais aussi des scènes de la vie du village. Marie-Thérèse, qui épousera en 1849 le baron Maximilien

Michaux, est l'arrière-grand-mère de Max, célèbre céramiste qui a surtout œuvré tout au long de la seconde moitié du vingtième siècle.

C'est un artiste guidé par un sens très large du sacré, ancré dans la vie quotidienne et dans la ruralité. Il aborde des thèmes récurrents tels que la musique, la solitude et la mort face aux menaces du monde contemporain.

Cette personnalité, dont Julos Beaucarne disait qu'il transformait la boue en étoile, a aussi su apporter un élan nouveau à l'art sacré au moment où ce dernier montrait des signes d'essoufflement. On ne compte plus ses œuvres dans les églises, les écoles, les cliniques ou les couvents, ici et ailleurs.

La chapelle Gosin est un lieu véritablement habité. C'est une borne identitaire pour bon nombre d'habitants de la Commune. Elle est une fierté et un lieu de reliance encore très ancré dans les mémoires collectives. On y passe, on s'y recueille, on s'y marie, on y chante, on s'y rend pour rêver, pour profiter d'un site où se mêlent l'architecture, la nature, la sculpture et le sacré.

**Mathieu BERTRAND**

## L'INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE POPULAIRE DE BEAUVECHAIN SE POURSUIT. APPEL AUX INTÉRESSÉS !

Après les villages et hameaux de Beauvechain, La Bruyère et L'Ecluse, la Commune continue à relever les éléments du Petit Patrimoine. En 2021, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse n'attendent que vous.

### QU'EST-CE QUE LE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE ?

La notion de « Petit Patrimoine Populaire » recouvre une matière si large qu'en trouver une définition appropriée n'est pas chose aisée. La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles<sup>1</sup> décrit le petit patrimoine comme :

*de petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de référence à une population locale, ou contribuent au sentiment d'appartenance et qui font ou non l'objet d'une mesure de protection<sup>2</sup>.*

La tutelle régionale en matière de patrimoine introduit quelques informations complémentaires à son sujet en précisant que ces éléments sont :

*un témoignage du passé, des modes de vie et de penser d'autrefois, des croyances et des traditions, des usages et des coutumes de ceux qui nous ont précédés<sup>3</sup>.*

Souvent discrets, ils sont également définis comme des repères d'expression populaire. Par « populaire » il faut en réalité entendre une production qui n'émane pas du monde savant, mais bien de la population d'une région au travers de ses modes de vie.

Il importe d'ajouter que pour être considéré comme un Petit Patrimoine, l'objet en question se doit d'être signifiant ; c'est à dire qu'il transmet une réalité, qu'il est porteur de sens ou qu'il rappelle par sa présence un usage représentatif d'une période, d'un lieu ou d'un groupe de personnes.



<sup>1</sup> La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est l'organe qui conseille le Gouvernement wallon en matière de protection et de conservation du Patrimoine.

<sup>2</sup> <http://www.crmsf.be/fr/patrimoine/quelques-définitions>

<sup>3</sup> Le Petit Patrimoine Populaire Wallon, SPW/DGO4/Département du patrimoine/Direction de la restauration/Cellule PPPW, Jambes, 2017, 37p.

Ces éléments de Petit Patrimoine qui s'égrènent le long de nos chemins sont autant de bornes susceptibles de fédérer. En tant que témoins de nos racines ils créent automatiquement de la reliance et de l'attachement pour ceux qui les côtoient. C'est pourquoi ces objets se doivent aussi de pouvoir être vus au départ de l'espace public. En effet, si un objet n'est accessible qu'à son seul propriétaire il restera muet pour tous les autres.

### UN PATRIMOINE EN PÉRIL !

Par leur nature non-monumentale, ces modestes constructions sont particulièrement fragiles. Leur petite taille ou la perte progressive de leur usage font également qu'ils se fondent facilement dans notre environnement quotidien, sont souvent abandonnés avant d'être totalement oubliés.



La disparition progressive de ce Petit Patrimoine a heureusement fini par alerter les associations sensibles envers cette matière et les pouvoirs publics. Depuis les années 90' la Wallonie en subsidie la restauration ou la maintenance<sup>4</sup>. Une Cellule de suivi spécifique est créée au sein du Service Public de Wallonie (SPW) et une Commission composée de membres de cette Cellule, de la CRMSF et du Cabinet ministériel en charge du Patrimoine, sélectionne les biens qui peuvent bénéficier de ces subsides. Cette sélection se fait au départ de dossiers de demande qui lui sont envoyés et d'une liste qui énumère les types d'objets qui pourraient en bénéficier<sup>5</sup>; le tout en fonction des crédits disponibles sur le budget annuel qui y est dévolu.

### LES BIENFAITS D'UN INVENTAIRE

Qu'il s'agisse de moulins, de châteaux, d'églises, de cimetières ou du Petit Patrimoine, un inventaire une fois réalisé est un précieux outil de gestion. Le fait de lister un groupe d'objets au travers de l'ensemble

d'un territoire permet d'avoir une vision globale et objective d'une partie du patrimoine. Cette meilleure connaissance de son environnement patrimonial permet ensuite de mieux sensibiliser le public – les habitants – de son intérêt et donc d'en assurer une protection avec dans le meilleur des cas, une mise en valeur réussie du cadre de vie.

### ON COMPTE SUR VOUS !

À vos appareils photos et chaussures de marche ! En famille, entre amis ou avec vos voisins, venez nous rejoindre pour réaliser ce recensement. Ce sera l'occasion de découvrir votre village sous un autre angle, en profitant de la beauté de ses paysages et de sa trame bâtie.

Outre les surprises qui pourront se révéler à chacun lors de ces balades, nous aurons l'occasion d'échanger sur le sens parfois oublié de certains éléments. Chaque mission d'inventaire se clôture par l'édition d'un livre qui met en exergue ce patrimoine discret et parfois oublié.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du Chef de projet de la Maison rurale, Maison de la mémoire et de la citoyenneté.

Merci à tous.

Contact : Mathieu BERTRAND, Chef de projet  
010 86 83 04 ou 0473 98 02 64  
[mmc@beauvechain.be](mailto:mmc@beauvechain.be)



<sup>4</sup> 7500 euros maximum pour l'entretien, la réfection ou la restauration. 2480 euros pour des actions de promotion ou de sensibilisation. 15 000 euros dans le cadre d'un appel à projets thématique qui émane du Ministre en charge du Patrimoine.

<sup>5</sup> Le Petit Patrimoine Populaire Wallon ne possède pas encore de statut à part entière dans le Code qui régit le patrimoine. Tant qu'un inventaire complet sur l'ensemble du territoire wallon n'est pas réalisé, les objets de Petit Patrimoine ne peuvent bénéficier de subsides autrement qu'en appartenant à une liste qui reste jusqu'à aujourd'hui, indicative et assez limitative.

## DÉVOILER L'IDENTITÉ DE NOS NOMS DE RUE

Qui ne s'est jamais posé la question de savoir, en déambulant dans la commune, quelle était la signification du nom de telle ou telle rue ?

Répondre à cette interrogation, c'est révéler l'histoire qui nous entoure. Car les noms de rue font partie intégrante de l'héritage culturel de notre commune. Leur choix est le reflet d'une époque, et souvent porteur de sens. Mieux connaître et comprendre la signification et l'origine de nos noms de rue, c'est se réapproprier notre histoire, une histoire bien tangible que l'on parcourt, à pied, en vélo, en voiture ou en tracteur !

C'est pourquoi le Collège communal a décidé de mettre sur pied un Groupe de travail citoyen dédié aux noms de rue, en collaboration avec la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté et le Centre culturel de Beauvechain.



L'objectif de ce groupe de travail est double :

- appréhender la réalité actuelle : que signifie le nom de rue et quelle est sa traduction en wallon ?

- fouiller l'histoire de la rue : quelles étaient les précédentes dénominations et leur signification ? Quel était l'appellation wallonne d'origine et sa signification ? Y en a-t-il eu d'autres ?

Les travaux déboucheront sur :

- la production de plaques qui seront apposées en-dessous des plaques officielles, avec un court descriptif, la traduction en wallon (dans le cadre du label Ma Commune dit Aÿe) et un QR code
- un onglet sur le site internet de la commune qui reprend l'étude complète sur le nom de rue (en ligne avec les QR codes apposés sur les plaques visées supra)
- une publication illustrée
- et pourquoi pas une exposition ?

A noter que les écoles seront associées à ce projet, via les journées scolaires, afin de sensibiliser les enfants à leur patrimoine historique immédiat et ouvrir leur curiosité sur leur environnement immédiat.

### VOUS DÉSIREZ FAIRE PARTIE DE CE GROUPE DE TRAVAIL ?

Contactez Virginie Janssens au Centre culturel de Beauvechain – 010 86 64 04 – [virginie.janssens@lecentreculturel.be](mailto:virginie.janssens@lecentreculturel.be) avant le 31 mars 2021.

# LE COIN DES AÎNÉS

VOUS AVEZ UN PEU DE TEMPS À CONSACRER À UN AÎNÉ ISOLÉ ?

VOUS AIMERIEZ DE TEMPS EN TEMPS RECEVOIR LA VISITE D'UN VOISIN BIENVEILLANT ?

ALORS, LE PROJET PLACE AUX LIENS EST FAIT POUR VOUS !



## Place aux liens

Voisins solidaires entre générations

### AIMERIEZ-VOUS DE TEMPS EN TEMPS RECEVOIR LA VISITE AMICALE D'UN VOISIN ?

En partenariat avec le GAL-Culturalité Asbl, le Plan de Cohésion Sociale de la Commune de Beauvechain participe au projet Place aux liens qui est sur pied depuis novembre dernier.

Celui-ci vise à briser la solitude des aînés et à renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers grâce au renforcement des liens de solidarité entre voisins de différentes générations. Le projet Place aux liens contribue également au maintien à domicile des personnes âgées.

Concrètement, il s'agit de mettre en lien des voisins « bénévoles » avec des voisins aînés souffrant de solitude afin de partager ensemble un moment convivial, de manière plus ou moins régulière et dans un esprit de gratuité. Des petits services ponctuels peuvent également être rendus réciproquement, sans jamais se substituer aux professionnels du domicile.

Informations : [pccs@beauvechain.be](mailto:pccs@beauvechain.be) ou 010 86 83 24 [placeauxliens@gmail.com](mailto:placeauxliens@gmail.com) ou 0487 90 85 44.

Pour obtenir la brochure, visitez le site : <https://culturalite.be/?PlaceauxLienS>

## DON DE SANG



Au Vert Galant les mardis 6 et 13 avril 2021 de 16 h à 19 h 30.

## SERVICE ONE

Rue Longue, 60A – 1320 Beauvechain

### Consultations médicales préventives (gratuites – sur rendez-vous)

- le premier mardi du mois de 8 h 30 à 11 h – Docteur Elsa Vancaster
- le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 12 h 30 à 15 h – Docteur Maïté De Wan
- le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 16 h à 18 h 30 – Docteur Estelle Jaspard
- le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 15 h à 17 h 20 – Docteur Maïté De Wan

## UN ESPACE DE COWORKING À L'ECLUSE

Vous faites du télétravail et avez besoin de calme et/ou d'espace ? Nous mettons une salle à votre disposition, à l'étage de la Maison de Village de L'Ecluse. Informations et inscriptions sur [www.beauvechain.eu](http://www.beauvechain.eu)

## UN MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX À BEAUVECHAIN !

Rendez-vous le 24 avril de 15 h à 19 h sur le parking de la Salle des Fêtes à Hamme-Mille pour le premier marché des producteurs locaux de Beauvechain. Soyez au rendez-vous pour (re)découvrir les produits d'ici !

**QUIZ DES JEUNES**  
EN BRABANT WALLON

**SAMEDI 3 AVRIL à 20H**

Tu joues avec nous ?

Psst, on peut gagner une PS5 ou une trottinette électrique !!!

Diffusion en direct sur **tvcom** et sur les réseaux sociaux

QUIZZ FACTORY

On se connecte tous à 20h00 ! :-)

**CONCOURS TREMPLIN**

Pour les artistes : Rap • Rock • Pop • Chanson française

et plein de surprises : Forum des Jeunes et prestation musicale en fin de quiz !

Retrouve toutes les informations sur [www.quizdesjeunes.be](http://www.quizdesjeunes.be)

LA BRABANT WALLON, Wallonie, FÉDÉRATION WALLONNE BRÉSILLES

**Renseignements et prise de rendez-vous**  
Madame Christine Vandenschrick, Travailleur médico-social à l'ONE (visite à domicile et accompagnement des familles).  
☎ 0499 57 26 63